



LETTRE OUVERTE À PAUL BIYA, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, AU SUJET DES PERSÉCUTIONS POLICIÈRES HOMOPHOBES

Douala-Paris, mercredi 21 juillet 2010

Communication n°TR10INT10

—

Attn : Son Excellence Paul BIYA, Président de la République du Cameroun

C/c : Monsieur Bernard KOUCHNER, Ministre des affaires étrangères et européennes
de la République française ;

Monsieur Lejeune MBELLA MBELLA, Ambassadeur du Cameroun en France,
73, rue d'Auteuil, 75116 Paris

TJENBÉ RÈD ! Association de lutte contre les homophobies, les racismes & le sida

Courriels : contact@tjenbered.fr | MSN : tjenbered@hotmail.fr

Myspace : <http://www.myspace.com/tjenbered> | Site Internet : <http://www.tjenbered.fr/>

Ligne d'écoute et d'information : +33 (0)6 10 55 63 60 (24h/24, répondeur)

Siège national : 113, boulevard Voltaire, 75011 Paris

Monsieur le Président,

Suite à la lettre que certains d'entre nous adressaient le 20 juillet 2006 avec Monseigneur Jacques GAILLOT, évêque de Parténia, à Votre Excellence au sujet de la mort du jeune Alim MONGOCHÉ en particulier et de la situation des personnes homosexuelles au Cameroun en général [1],

Nous regrettons de devoir revenir vers Votre Excellence au sujet de l'arrestation récente, au Cameroun, de deux Camerounais et d'un Australien soupçonnés d'homosexualité [2].

Selon la presse camerounaise qui rapportait ces faits le 29 mars dernier, l'un de ces deux Camerounais venait rendre visite à deux amis, le 26 mars, lorsqu'ils ont tous les trois été arrêtés dans le hall d'un hôtel à Douala. Stéphane M., militant camerounais de la lutte contre le sida, devait ainsi être présenté le 29 mars au procureur de la République à Douala-Bonanjo, après trois jours entre les mains de la police.

Le 26 mars, Stéphane M. descendait à cet hôtel, l'un des meilleurs de la ville, dans le quartier Bonanjo. Il était convié par deux amis, un Camerounais et un Australien, John. Arrivé à la réception, s'étant fait annoncer, il attendait dans le hall lorsque, ses deux amis venant à lui, ils furent tous les trois pris par des policiers en civil qui attendaient là manifestement depuis un moment (peut-être avertis de la présence de personnes soupçonnées d'homosexualité par le personnel ou la clientèle de l'hôtel). Les trois hommes furent conduits à la police judiciaire où ils sont restés jusqu'au 29 mars. Au commissariat, les deux Camerounais ont été sommés par les policiers d'avouer avoir entretenu des relations sexuelles avec l'Australien, ce à quoi ils se sont refusés, provoquant la colère des policiers qui se seraient alors juré de les envoyer à New Bell, la prison de la capitale économique du Cameroun. Stéphane M., qui avait subi une opération chirurgicale quelques semaines auparavant, se trouvait dans un état de santé précaire ; venu pour rendre visite à des amis, il se retrouvait entre les mains de la police et pouvait même aller en prison. Les officiers auraient fait pression sur lui et sur l'autre Camerounais pour obtenir des

aveux d'homosexualité, dans l'espoir que, pour les protéger, John débourse 5 millions de francs CFA (environ 7.630 euros).

Les trois hommes doivent leur salut à Me Alice NKOM, avocate et présidente de l'ADÉFHO (Association de défense des homosexuels) et du COFENHO (Collectif des familles d'enfants homosexuels), qui a écrit au procureur de la République près le tribunal de première instance de Douala-Bonanjo pour dénoncer l'«*illégalité de l'interpellation et du déferrement*» des trois hommes. En effet, les textes camerounais ne condamnent l'homosexualité, passible de cinq ans de prison, qu'en cas de flagrant délit...

Votre Excellence a appelé, lors d'un discours prononcé le 10 février 2006, au respect de la vie privée.

Alors que la constitution de la République du Cameroun dispose en son préambule que le peuple camerounais est «*résolu à (...) assurer le bien-être de tous (...) sans aucune discrimination*», il nous paraît possible de souhaiter de nouveau que Votre Excellence rappelle Sa position, notamment :

- 1°) En ayant un geste envers la famille du jeune Alim MONGOCHÉ ;
- 2°) En engageant un processus de dépénalisation de l'homosexualité, comme y invite l'esprit de la constitution que le Cameroun doit à Votre Excellence ;
- 3°) En soutenant les associations qui militent pour que la vie privée soit respectée au Cameroun (notamment ADÉFHO, ALTERNATIVES CAMEROUN, COFENHO, PAN AFRICA ILGA ou PRODHOP, par ordre alphabétique) ;
- 4°) En soutenant les associations qui œuvrent pour que la prévention du sida au Cameroun soit effective aussi pour les personnes homosexuelles.

Daignez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Pour TJENBÉ RÈD
(Fédération de lutte
contre les homophobies,
les racismes & le sida),
le Président,
David AUERBACH CHIFFRIN,
Porte-parole suppléant et membre
du comité de pilotage du Raac-sida
(Réseau des associations africaines
& caribéennes agissant en France
dans la lutte contre le sida),
Porte-parole du Collectif des ÉGOM
(États généraux de l'outre-mer)
dans l'Hexagone,
Rapporteur coordinateur des ÉGOM
dans l'Hexagone en 2009,
Rapporteur de la commission
Égalité & Discriminations des ÉGOM
dans l'Hexagone,
Référént de Tjenbé Rèd
près la Fédération française LGBT
(lesbienne, gaie, bi & trans)
+33 (0)6 10 55 63 60
contact@tjenbered.fr
113, boulevard Voltaire
F-75011 Paris
France

Pour l'ADÉFHO
(Association pour la défense
des homosexuels),
la Présidente,
Alice NKOM,
marraine de l'association Sid'ado
(Les adolescents contre le sida)
+237 3342 4998
scpnkomis@yahoo.fr
BP 59
Kitchener Street
Bonanjo
Douala
Cameroun

Pour l'AFSUPES
(Association des frères et soeurs
unis pour l'espoir et la solidarité),
le Président,
Maurice Éloi ABINA
+237 3300 8322
ubsa_afsu_dla@yahoo.fr
abina12000@yahoo.fr
BP 17744
Douala
Cameroun

P/j :

[0] 23/24 juillet 2010 - Enregistrement de la «Lettre ouverte à Paul Biya, président de la République du Cameroun, au sujet des persécutions policières homophobes - (communication commune Adéfho | Afsupes | Tjenbé Rèd - communication n°TR10INT10 du 21 juillet 2010)» sur le site Internet de la Présidence de la République du Cameroun <http://www.tjenbered.fr/2010/20100723-99.pdf>

[1A] 20 juillet 2006 - *Lettre ouverte à Son Excellence Paul Biya, Président de la République du Cameroun, au sujet de la mort du jeune Alim Mongoche en particulier et de la situation des personnes homosexuelles au Cameroun en général* - Communication n°ANA2006/12
<http://www.tjenbered.fr/ana/2006/20060720-00.html>

[1B] 26 juillet 2006 - *Mgr Gaillot, An Nou Allé, SOS homophobie, l'ARDHIS, le CRAN et le Comité IDAHO demandent au gouvernement d'intervenir auprès de Paul Biya - Appel à manifester jeudi 27 à 20h00 devant le Quai d'Orsay* - Communiqué de presse n°ANA2006/15
<http://www.tjenbered.fr/ana/2006/20060726-00.html>

[1C] 28 juillet 2006 - *Après Girardin, Chirac doit «combattre» pour les homosexuelLES camerounaiSES* - Communiqué de presse n°ANA2006/16
<http://www.tjenbered.fr/ana/2006/20060728-00.html>

[1D] 2 août 2006 - *Mort d'Alim : le cabinet de Girardin reçoit An Nou Allé et le Comité IDAHO* - Communiqué de presse n°ANA2006/18
<http://www.tjenbered.fr/ana/2006/20060802-00.html>

[2A] 11 décembre 2009 - *Cameroun : Un appel à Paul Biya pour dépénaliser l'homosexualité*, Presse de la nation, Edouard Jean Pierre KINGUE
<http://pressedelanation.com/news/1795.html>
<http://www.tjenbered.fr/2009/20091211-89.pdf>

[2B] 29 mars 2010 - *Cameroun : Deux Camerounais et un Australien soupçonnés d'homosexualité*, Le Jour, Stéphane TCHAKAM
<http://www.tjenbered.fr/2010/20100329-99.doc>

[2C] 7 juin 2010 (?) - *Cameroun : prison ferme pour deux hommes arrêtés après un rapport sexuel*, ILGA, Habibou BANGRÉ
<http://ilga.org/ilga/fr/article/mtrElwu1pH>
<http://www.tjenbered.fr/2010/20100607-89.pdf>

[2D] 31 mars 2010 - *Cameroun: trois gays tirés de justesse des griffes de la police*, Têtu, Habibou BANGRÉ
<http://www.tetu.com/actualites/international/cameroun-trois-gays-tires-de-justesse-des-griffes-de-la-police-16835>
<http://www.tjenbered.fr/2010/20100331-79.pdf>

Sauf indication contraire, les images publiées sont la propriété de Tjenbé Rèd et, à ce titre, elles peuvent être téléchargées et reproduites, à condition de citer la source, Tjenbé Rèd. Dans l'hypothèse de leur utilisation sur Internet, veuillez établir un lien vers notre site. Pour toute précision supplémentaire, vous pouvez envoyer un courriel au responsable du site : contact@tjenbered.fr.

Droit de retrait : Pour ne plus recevoir de telles communications, veuillez simplement adresser le message «*Non merci*» à notre adresse électronique tjenbered@hotmail.fr.